

Déclaration des Représentant C.F.T.C. lors du Conseil d'Administration
de la Foncière Logement du 24 Janvier 2012

Monsieur Le Ministre,
Mesdames, Messieurs,

Monsieur le Président de la République a souligné, dans son intervention du Mercredi 18 Janvier 2012 ,que le logement était un des facteurs qui pesait sur le bon fonctionnement du marché du travail et les mobilités professionnelles. Il a confirmé qu'il y avait un manque de logement en France et que la hausse de leur prix a été considérable ces dernières années. Il souhaite que nous soyons très audacieux pour favoriser la production de logement.

Tout d'abord, pour nous , à la C.F.T.C., nous souhaitons rappeler que la Participation des Entreprises à l'Effort de Construction, plus communément appelée la P.E.E.C., doit essentiellement contribuer à fournir des logements pour les salariés . Cela ne signifie pas que nous soyons indifférents aux problèmes du logement social qui touche d'autres couches de la population et nous ne permettrons à personne de remettre en cause notre esprit de solidarité. Nous n'avons jamais cessé d'en apporter la preuve tout au long de notre histoire.

La Loi MOLLE de 2009 a renforcé le contrôle de l'Etat et a démuné financièrement le mouvement Action Logement en permettant des prélèvements pour financer l'ANAH et l'ANRU dont les champs d'actions relèvent directement de sa responsabilité.

Ces prélèvements continuent pour 2012-2014 et seront de plus de 3 milliards d'euros .

Comment voulez vous Monsieur le Ministre que dans ses conditions, nous puissions remplir les missions qui sont les nôtres ? Par ailleurs de graves problèmes de trésorerie risquent d'impacter certains collecteurs à terme.

Nous ne pouvons continuer à construire et fournir des logements aux salariés . Vous portez la responsabilité de cette situation qui risque d'amener, si elle perdurait, la disparition du mouvement Action Logement .

Pour notre part, Monsieur le Ministre, nous sommes prêts à retrousser nos manches et à travailler à élaborer des solutions permettant de répondre à l'attente des salariés en matière de logement .

Pour cela, dans le cadre d'une plus grande responsabilisation d'Action Logement , nous demandons :

- une amélioration de la gouvernance par un réel paritarisme qui n'existe pas encore dans les faits dans les différentes structures du mouvement .
- une Présidence en alternance, comme cela existe dans d'autres structures sociales, que se soit à l'UESL, dans les collecteurs et dans les ESH se situant dans le mouvement d'Action logement.
- Le maintien de la Foncière Logement ,issue ne n'oublions pas, d'un accord national entre les partenaires sociaux dont la finalité est de remettre à terme le patrimoine immobilier aux caisses de Retraites. .La Foncière Logement prouve maintenant, pleinement son efficacité, de par sa production et la mixité sociale de celle-ci. Il est pour nous, important, de lui donner les moyens juridiques et financiers nécessaires pour qu'elle puisse remplir ses missions.
- Le maintien de la GRL même si une évolution de celle-ci semble nécessaire.

- Un regroupement des collecteurs qui devra se faire dans le temps, en respectant les réalités locales tout en s'intégrant dans les différentes priorités nationales (zones tendues, amélioration des coûts de gestion, amélioration des constructions aux normes environnementales etc..) .
- Nous souhaitons aussi qu'un effort de mobilisation financière soit effectué de la part des SACCI qui disposent de moyens importants pour contribuer à la construction de logements sociaux et qu'elles soient plus intégrées dans le mouvement Action Logement .

Je vous remercie Monsieur le Ministre, de toute l'attention que vous porterez à nos propositions .